

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER

**OBJET : Construction d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.),
square Sudreau.
Avenants n°1 aux marchés de travaux.**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°30 du 3 décembre 2009, le Conseil Municipal a autorisé monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée pour la construction d'un accueil de loisirs sans hébergement au square Sudreau.

Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 1 217 845,05 € T.T.C. pour les 14 lots.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant une diminution des marchés de 3 470,89 € TTC. soit une baisse globale de - 0,29 % et concernent notamment le lot 5 Serrurerie pour des grilles et gâches électriques, le lot 12 Plomberie-Chauffage-Ventilation pour mettre en oeuvre une pompe de relevage des eaux usées, le lot 13 Electricité pour différents travaux d'adaptation. Les travaux en moins value sont dûs aux travaux d'extension à venir, certaines prestations auraient été temporaires et ne sont donc plus à réaliser.

* * * * *

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montants avenants n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation
POTET	1 - Gros-œuvre	407 080,51		407 080,51 €	
MERLOT	2 - Bardage bois	60 137,81	-10 018,30 €	50 119,51 €	-16,66%
SOPREMA	3 - Etanchéité	109 964,75		109 964,75 €	
VIAS	4 - Menuiserie alu.	88 423,75		88 423,75 €	
VIAS	5 - Serrurerie	45 841,96	2 991,49 €	48 833,45 €	6,53%
M3C	6 - Plâtrerie, Isolation	36 232,46		36 232,46 €	
COTE PLAFONDS	7 - Faux-plafonds	17 665,41		17 665,41 €	
MORILLON	8 - Menuiserie bois	57 390,53		57 390,53 €	
GROUPE VINET	9 - Carrelage, faïence	43 993,94	916,91 €	44 910,85 €	2,08%
BOUCHET	10-Sols souples	16 593,06		16 593,06 €	
DUMUIS	11-Peinture	41 834,74	-2 364,74 €	39 470,00 €	-5,65%
S.E.E	12-Plomberie, chauf.	153 088,00	11 784,42 €	164 872,42 €	7,70%
E.T.D.E	13-Electricité	61 288,58	2 389,97 €	63 678,55 €	3,90%
COLAS	14-V.R.D.	78 309,55	-9 170,64 €	69 138,91 €	-11,71%
Montants totaux T.T.C.			-3 470,89 €	1 214 374,16 €	-0,29%

Commune de CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 26 novembre 2010

n° 23

page 2/2

Le Conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer les avenants n°1 aux marchés correspondants, pour les montants indiqués ci-dessus.

- d'augmenter les délais d'exécution de 2 mois pour l'ensemble des lots, soit une fin des travaux repoussée au 28 janvier 2011.

La dépense sera imputée sur le budget 2010, ligne 820.22/2313/OP102/4600.
Nomenclature EQ 302.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 3/12/2010 n°4140
Publié au siège de la Mairie, le 1/12/2010

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM